



Livret d'Accueil Patient

Ce livret a été élaboré par l'équipe du centre d'oxygénation hyperbare dans le but de vous éclairer sur le déroulement du traitement et de vous apporter les premiers éléments de réponse à votre questionnement.

Qu'est-ce que l'oxygénothérapie hyperbare ?

L'oxygénothérapie hyperbare (OHB) consiste à faire respirer de l'oxygène pur à une pression ambiante supérieure à la pression atmosphérique.

Ce traitement s'intègre dans un ensemble thérapeutique en association avec des traitements médicaux et chirurgicaux.

Qu'est-ce qu'un caisson hyperbare ?

Il s'agit d'une structure métallique étanche, composée d'une chambre cylindrique dans laquelle le patient est allongé sur un brancard.

Quels sont les principes et les effets de l'OHB ?

L'OHB permet d'apporter plus d'oxygène, plus profondément dans les tissus de l'organisme ce qui favorise la cicatrisation des plaies. Un effet bactéricide et une stimulation de la réparation cellulaire sont également notés.

Cela permet d'augmenter la concentration en oxygène qui circule dans l'organisme tout en améliorant son transport par les cellules notamment dans les régions peu vascularisées.

Déroulement d'une séance d'oxygénothérapie hyperbare

Pour les pathologies chroniques, une séance dure environ 1h30.

Une séance de caisson hyperbare s'assimile à une plongée sous-marine, elle est composée de trois phases :

- ✓ Compression (ou pressurisation) : Elle dure environ 15 min. L'air rentre progressivement dans le caisson entraînant le réchauffement de l'air ambiant ainsi que du bruit. L'augmentation de la pression à l'intérieur de la chambre va agir sur vos tympans. C'est à ce moment que vous devrez réaliser plusieurs manœuvres pour équilibrer vos tympans. Cette phase permet d'atteindre la pression de traitement.
- ✓ Plateau (ou pallier) : Durant une période recommandée pour votre pathologie (le plus souvent 60 min), vous allez rester à la même pression (environ 2.5 fois plus grande que la pression atmosphérique). Pendant cette période, vous respirez de l'oxygène pur grâce à un masque. Elle s'accompagne d'un bruit plus fort lié à l'aération de la chambre.
- ✓ Décompression (ou dépressurisation) : Elle dure le même temps que la compression (environ 15 min). Progressivement l'air du caisson est retiré, entraînant une diminution du bruit ainsi que le rafraîchissement de l'air. Cette diminution de pression va également agir sur vos tympans, vous devrez de nouveau réaliser plusieurs manœuvres pour équilibrer vos tympans.

Préparation à une séance d'oxygénothérapie hyperbare

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour la séance.

Pour votre sécurité, il est recommandé :

- ✓ D'avoir pris une douche et fait un shampoing
- ✓ De ne pas porter de maquillage
- ✓ Que vos pansements soient réalisés avec des compresses sèches, et qu'ils soient bien occlus.

Toutes les prothèses sont à signaler (auditives, dentaires, capillaires, stimulateurs cardiaques...).

Votre tenue vestimentaire est remplacée par une blouse 100 % coton. Un vestiaire est disponible pour déposer vos effets personnels durant la séance. Les protections hygiéniques et les changes complets sont autorisés à l'intérieur du caisson.

Les objets suivants sont strictement interdits dans le caisson :

- ✓ Tout dispositif électronique : téléphone portable, tablette, montre...
- ✓ Tout produit pouvant alimenter un feu : journal, livre, briquet, cigarette...

Lors de la séance, nous surveillons votre cœur et votre respiration avec un moniteur extérieur sous le contrôle permanent de l'infirmier(e) hyperbariste.

Toutes les consignes de sécurité et les risques liés à votre traitement vous seront expliqués lors de votre première séance.

Votre première séance de caisson hyperbare

Afin d'établir votre dossier administratif, vous devrez vous présenter avant votre première séance au bureau des entrées (hall du CHU, niveau 0) avec votre carte vitale et votre attestation de mutuelle pour réaliser des étiquettes de consultation pour le « caisson hyperbare ».

Afin de constituer votre dossier médical, il vous sera peut-être également demandé de réaliser au préalable certains examens et d'en apporter les résultats :

- ✓ Un électrocardiogramme (de moins de 2 mois)
- ✓ Une consultation O.R.L. pré-caisson
- ✓ Une radiographie pulmonaire (de moins de 2 mois)
- ✓ Un courrier de votre médecin traitant ou spécialiste qui a prescrit l'OHB
- ✓ L'ordonnance de votre traitement actuel
- ✓ Les résultats de votre dernière prise de sang
- ✓ Un questionnaire médical pourra vous être envoyé avant la consultation

Lors de votre première séance de caisson hyperbare, vous rencontrerez un(e) infirmier(e) et un médecin hyperbariste qui feront le point sur votre maladie et vous donneront toutes les informations nécessaires concernant l'oxygénothérapie hyperbare.

Une fois l'entretien terminé, l'infirmier(e) hyperbariste vous présentera l'installation et vous donnera toute les explications nécessaires au bon déroulement du traitement.

Vous réaliserez une séance test de courte durée (environ 60 min) afin de vous familiariser avec l'installation.

Vos questions ...

Vous pouvez noter ici les questions qui persistent, après lecture de ce livret, afin de ne rien oublier le jour de votre première consultation au centre hyperbare.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'équipe soignante

Chef de service

Pr G. PITON

Equipe Médicale

Dr C. PATRY

Dr J-C. NAVELLOU

Dr F. BELON

Dr N. BELIN

Pr G. PITON

Pr G. CAPELLIER

Cadre Paramédical

B. MARTINEZ

Infirmier(es) Hyperbaristes

J. MEILLER

C. PEREIRA

B. GENESTIER

R. FAIVRE

C. BONAVITA

S. GRAPPEY

D. JEANNOT

Secrétariat Médical

J. BOYEZ

C. DURO

Horaires

De 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

Les séances sont réparties selon quatre horaires :

8 h 30 – 10 h 30

10 h 30 – 12 h 30

13 h 00 – 15 h 00

15 h 00 – 16 h 45

En dehors de ces horaires, les urgences nécessitant un traitement par oxygénation hyperbare, sont assurées par une astreinte.

Nous contacter

Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
Hôpital Jean Minjoz – Bâtiment Gris Niveau -1
Centre Hyperbare - Réanimation Médicale
3 Boulevard Alexandre Fleming
25030 BESANÇON Cedex



Tél : 03.81.66.89.13

Fax : 03.81.66.80.37

Mail : caisson.hyperbare@chu-besancon.fr
cpatry@chu-besancon.fr